

LICENCE PROFESSIONNELLE Activités juridiques - métiers du droit privé

Parcours Droit, procédures et métiers du contentieux

Finalité :

Permettre un accès à toutes les professions en lien avec le recouvrement amiable ou forcé des créances civiles ou commerciales, et le suivi des procédures amiables et contentieuses.

Les titulaires de la licence ont vocation à intégrer le service contentieux d'entreprises privées ou publiques, ou encore à exercer leur activité dans des sociétés de recouvrement, compagnies d'assurance, établissements bancaires, études de commissaires de justice, études notariales, cabinets d'avocats, URSSAF, Caisses primaire d'assurance maladie. La poursuite d'étude en master 1 est également envisagée.

Objectif :

Acquérir des compétences approfondies associant la dimension juridique, la négociation amiable et le recouvrement forcé des créances.

Enseignements :

- › Concepts fondamentaux (droit civil, des affaires, patrimonial)
- › Procédure civile
- › Techniques de garantie des créances (sûreté)
- › Le cadre judiciaire (institutions, droit des procédures collectives, du surendettement...)
- › Recouvrement forcé des créances
- › Procédures spécifiques (droit des baux, bancaire, des assurances, du travail)
- › Projet tutoré

Compétences visées :

- › Procéder au règlement et au recouvrement, en application des règles en vigueur.
- › Evaluer le préjudice.
- › En cas de recours à une procédure judiciaire, constituer le dossier.
- › Traiter des dossiers complexes et litigieux.
- › Rechercher un règlement par la voie amiable et transactionnelle.
- › Mettre en place une procédure contentieuse.
- › Préparer et rédiger des arguments de procédure.
- › Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.
- › Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.



Public visé :

Etudiants ayant des connaissances juridiques de base et titulaire d'un diplôme de niveau BAC +2 minimum :
Professionnels maîtrisant déjà les éléments de base du droit.

LICENCE PROFESSIONNELLE Activités juridiques - métiers du droit privé

Parcours Droit, procédures et métiers du contentieux



Modalités de suivi et de contrôle des connaissances :

Des supports de cours sont mis à la disposition des étudiants inscrits, sur la plateforme de l'Université.

Chaque étudiant est encadré par un tuteur professionnel.

Accès à la recherche : IRDAP (Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine)

Contrôles continus et un examen par semestre.

Rédaction d'un rapport professionnel et soutenance.

Une UE est définitivement acquise et capitalisable sous forme de crédits européens dès lors que l'étudiant a obtenu la moyenne de 10/20.



Rythme et modalités pédagogiques :

2 semaines en formation et 2 semaines en entreprise de mi-septembre à fin mars.

Candidature :

- › Sélection sur dossier
- › Le dossier de candidature doit être téléchargé sur le site de faculté de droit à partir d'avril :

<https://droit.u-bordeaux.fr/Espace-etudiant/Admissions2/Licences-professionnelles/Licence-professionnelle-Contentieux-et-Recouvrement>

Contact

- › Accueil, admission, inscription : licence.droit.eco.aes@u-bordeaux.fr
- › Pédagogie : audrey.lagardere@ubordeaux.fr
- › Alternance : anna.labeyrie@u-bordeaux.fr

Responsable de la formation : Florence MAURY